



# **SITUATION FINANCIERE DE L'ASSURANCE CHOMAGE**

## **PREVISION POUR LES ANNEES 2015 ET 2016**

*Octobre 2015*

Cette note présente la prévision de la situation financière de l'Assurance chômage pour les années 2015 et 2016, les dépenses et recettes étant désormais stabilisées jusqu'à fin août 2015.

## PREVISIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### Croissance

Selon les résultats détaillés publiés par l'Insee le 23 septembre, la croissance a stagné au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, après une progression de +0,7 % au trimestre précédent. Ce résultat porte l'acquis de croissance pour 2015 à +0,9 % en moyenne annuelle, après une croissance de +0,2 % en 2014.

Les dernières informations conjoncturelles font état de **perspectives d'activité** améliorées en France. L'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé par l'Insee à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité, progresse depuis un an. En septembre 2015, il s'est stabilisé au niveau de sa moyenne de long terme.

Le Consensus des économistes de septembre a légèrement revu ses prévisions de **croissance** pour 2015 (+0,1 point) et 2016 (-0,1 point), par rapport à sa prévision de mai. Le PIB progresserait ainsi de +1,2 % en 2015 puis de +1,5 % en 2016. En outre, l'inflation serait limitée à +0,2 % en moyenne annuelle en 2015 puis accélérerait à +1,1 % en 2016. La prévision financière de l'Unédic s'appuie sur ce Consensus<sup>1</sup>.

### Emploi affilié et contributions d'Assurance chômage

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, l'**emploi affilié à l'Assurance chômage** a progressé de +32 000 postes, après une stabilisation au trimestre précédent<sup>2</sup>.

Sous les effets conjoints de l'amélioration de la croissance, du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) et du pacte de responsabilité, les créations d'emploi affilié à l'Assurance chômage se poursuivraient sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2015. Au total, sur l'ensemble de l'année 2015, 87 000 postes seraient créés, après -48 000 destructions d'emplois affiliés en 2014.

En 2016, les créations d'emploi affilié à l'Assurance chômage seraient de plus en plus nombreuses, grâce à l'accélération de la croissance et des effets du pacte de responsabilité (+159 000 postes sur l'année).

Début 2015, malgré la faible inflation et le niveau de chômage élevé pesant sur le pouvoir de négociation des salariés, le  **salaire moyen par tête (SMPT)** a fortement progressé (+0,9 % au 1<sup>er</sup> trimestre)<sup>3</sup>. Il ralentirait au 2<sup>ème</sup> semestre, contrecoup de cette forte hausse de début d'année et en lien avec la faible inflation. Sur l'ensemble de l'année 2015, la progression du SMPT s'élèverait à +1,5 %, soutenue par la hausse de début d'année. En 2016, l'inflation redémarrant soutiendrait la progression du SMPT à +1,4 %.

Conjointement à la reprise des créations d'emploi affilié et à la forte hausse du SMPT en début d'année, la progression de la **masse salariale** s'élèverait à +1,7 % en moyenne annuelle en 2015, après +1,5 %

---

<sup>1</sup> La dernière prévision du Consensus est parue le 15 octobre, après la finalisation de la prévision financière de l'Unédic. Le Consensus d'octobre a légèrement révisé à la baisse (-0,1 point) sa prévision de croissance pour 2015 et a maintenu celle pour 2016.

<sup>2</sup> Estimations de l'Unédic à partir des données de l'Insee d'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles

<sup>3</sup> Dans sa publication ACOSSTAT n°211 du 11 juin 2015, l'Acos apporte des explications possibles à la forte hausse du SMPT au 1<sup>er</sup> trimestre : revalorisations salariales, versement de primes ou d'indemnités de licenciement. Le CICE pourrait également avoir eu un effet à la hausse sur le SMPT. En effet, selon la publication de l'Insee de septembre 2014, 26 % des entreprises dans l'industrie et 41 % de celles dans les services estimaient lors des enquêtes de conjoncture que le CICE permettrait des salaires plus élevés.

en 2014. En 2016, la masse salariale accélèrerait à +2,2 %, en lien avec la progression de l'emploi et du SMPT.

L'évolution du montant des **contributions d'Assurance chômage** est indexée sur celle de la masse salariale.

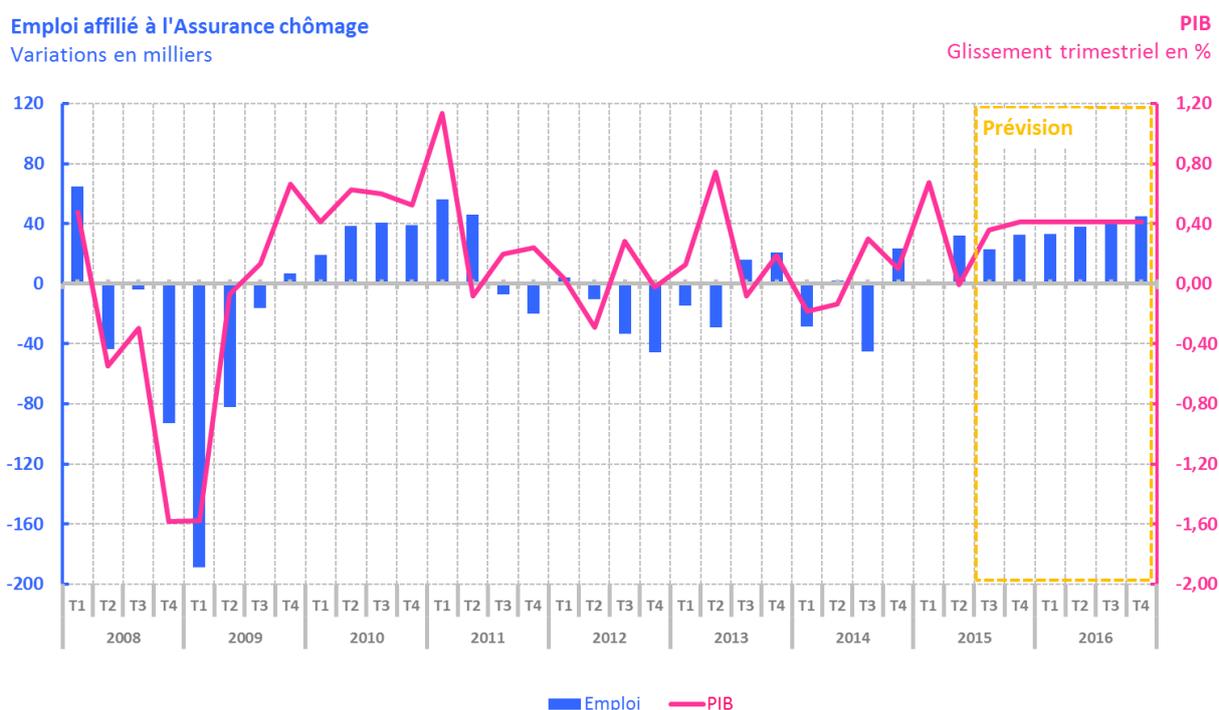
En 2015, elle serait toutefois réduite à +1,2 %, par l'effet net négatif de deux éléments indépendants de l'évolution de la masse salariale :

- un impact à la hausse sur l'évolution des contributions, par la convention d'Assurance chômage de 2014 : hausse des contributions relatives aux annexes 8 et 10 concernant les intermittents du spectacle et suppression de la limite d'âge de 65 ans pour les contributions,
- un impact à la baisse sur l'évolution des contributions, lié à un fort mouvement fin décembre 2014 de paiement par anticipation par les établissements affiliés au titre de l'échéance du 5 janvier 2015.

En 2016, le taux d'évolution des contributions serait augmenté à +2,3 %, par l'effet net positif de deux éléments indépendants de la conjoncture :

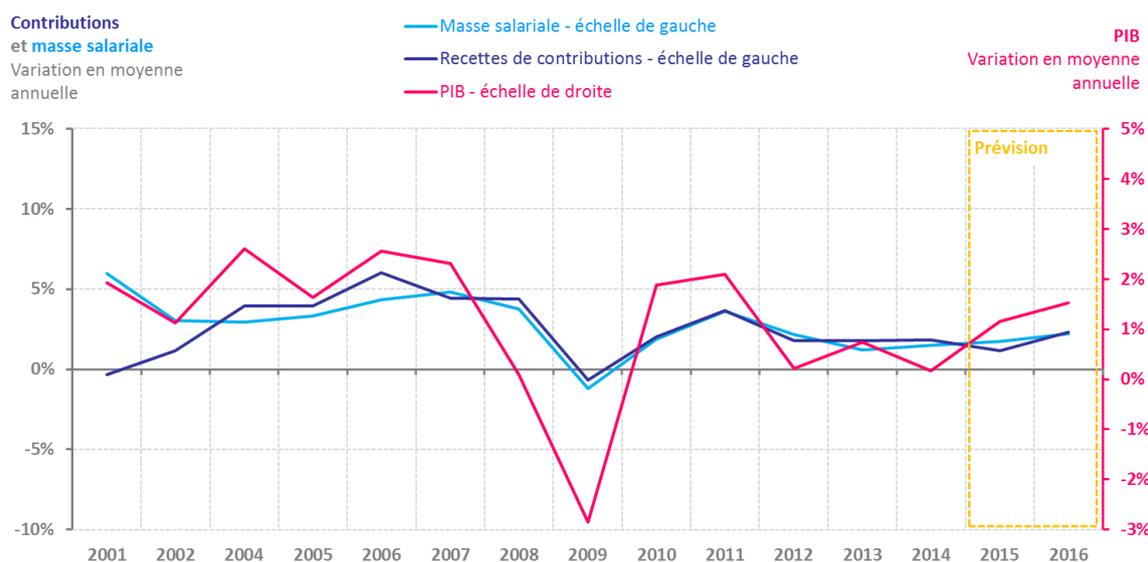
- une majoration artificielle de l'évolution des contributions, contrecoup des faibles montants comptabilisés un an plus tôt,
- un impact à la baisse sur l'évolution des contributions, lié à la sortie des établissements publics de santé du champ de l'Assurance chômage à partir d'octobre 2015.

**Graphique 1 - Prévion de croissance et d'emploi affilié à l'Assurance chômage**



Sources : Insee, Pôle emploi, estimations et prévisions Unédic  
Champ de l'emploi affilié à l'Assurance chômage : France métropolitaine, données cvs

## Graphique 2 - Préviation de croissance, de masse salariale et de contributions d'Assurance chômage



Sources : Acooss, Insee, Unédic, prévisions Unédic

Champ de la masse salariale : France entière - Le champ est celui de l'Acooss, qui diffère légèrement de celui de l'Assurance chômage.

## Chômage

Le taux de **chômage au sens du BIT**<sup>4</sup> mesuré par l'Insee a stagné au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015, après une baisse de -0,1 point au 1<sup>er</sup> trimestre. Il s'élève alors à 10,0 % en France métropolitaine.

Il resterait stable jusqu'à la fin de l'année. En effet, la progression de l'emploi total serait suffisante pour compenser celle de la population active, grâce aux créations d'emploi dans le secteur marchand et aux contrats aidés dans le non marchand<sup>5</sup>. Fin 2015, le taux de chômage BIT s'élèverait à 10,0 % (-0,1 point sur l'année). En 2016, avec l'accélération des créations d'emploi marchand compensant le ralentissement des contrats aidés dans le non marchand, la progression de l'emploi total excéderait celle de la population active. Le taux de chômage BIT baisserait alors pour s'établir à 9,7 % fin 2016.

Concernant les personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi, cela se traduirait par une stabilisation des inscriptions en catégorie A<sup>6</sup> d'ici la fin de l'année. Au total sur l'année 2015, on compterait +62 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en catégorie A. En 2016, leur nombre diminuerait de -51 000.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tout en ayant exercé dans le mois une activité rémunérée courte ou à faible intensité horaire (catégories B et C) progresserait de +166 000 personnes en 2015 (dont une hausse observée de +134 000 personnes de janvier à août) et de +49 000 personnes en 2016. En effet, avec la reprise de la croissance, les activités professionnelles occasionnelles seraient dynamiques en prévision.

<sup>4</sup> Le Bureau International du Travail définit un chômeur comme une personne en âge de travailler mais sans emploi, qui recherche activement un emploi et serait disponible pour le prendre dans les 15 jours. Il n'est pas forcément inscrit sur les listes de Pôle emploi (et inversement).

<sup>5</sup> Le 1<sup>er</sup> juin 2015, le Gouvernement a annoncé 100 000 contrats aidés supplémentaires d'ici la fin d'année.

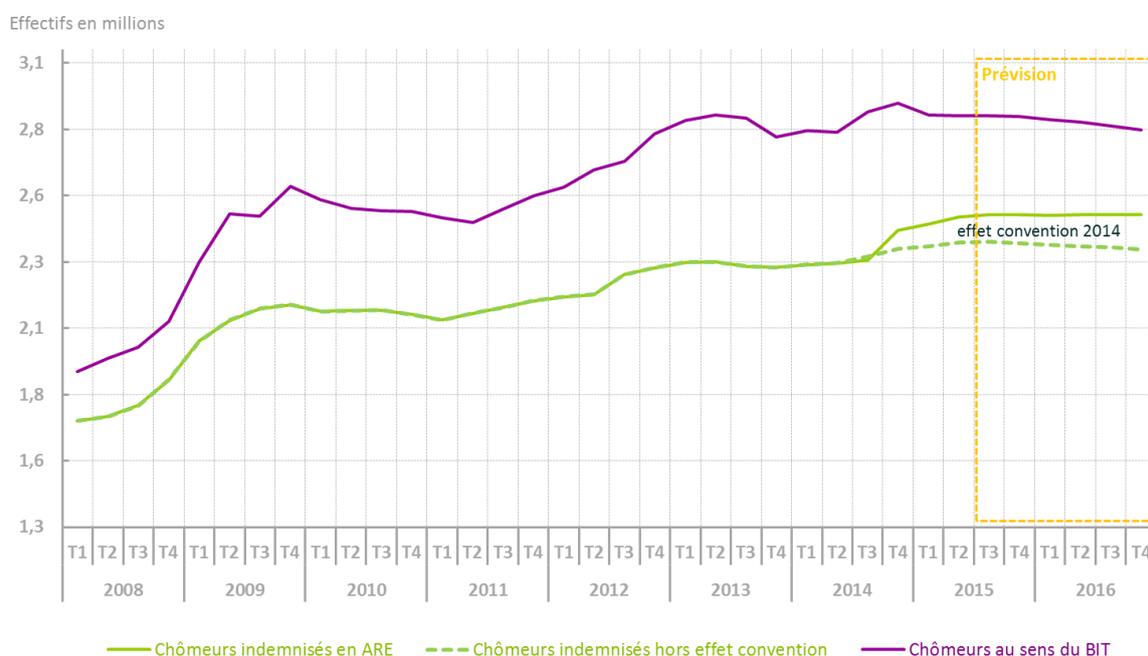
<sup>6</sup> La catégorie A regroupe des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

## Chômage indemnisé et dépenses d'allocation

Au premier semestre 2015, le **chômage indemnisé par l'Assurance chômage** (allocation d'aide au retour à l'emploi ou ARE) a augmenté de +50 000 personnes, en lien avec le nombre croissant de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et les rechargements de droits d'indemnisation mis en place par la convention d'Assurance chômage de 2014.

Le chômage indemnisé en ARE se stabiliserait d'ici la fin de l'année, conjointement à la stabilisation des inscriptions sur les listes de Pôle emploi (catégorie A). Au total sur 2015, on compterait +59 000 personnes supplémentaires indemnisées en ARE, plus de la moitié de cette progression s'expliquant par les rechargements de droits. Malgré la baisse des inscriptions à Pôle emploi en 2016, le chômage indemnisé resterait stable sur l'année, du fait des effets des droits rechargeables.

**Graphique 3** - Prévision de chômage au sens du BIT et chômage indemnisé par l'Assurance chômage



Sources : Insee, Pôle emploi, prévisions Unédic

Champs : Chômage au sens du BIT sur France métropolitaine, chômage indemnisé en ARE sur France entière, données cvs

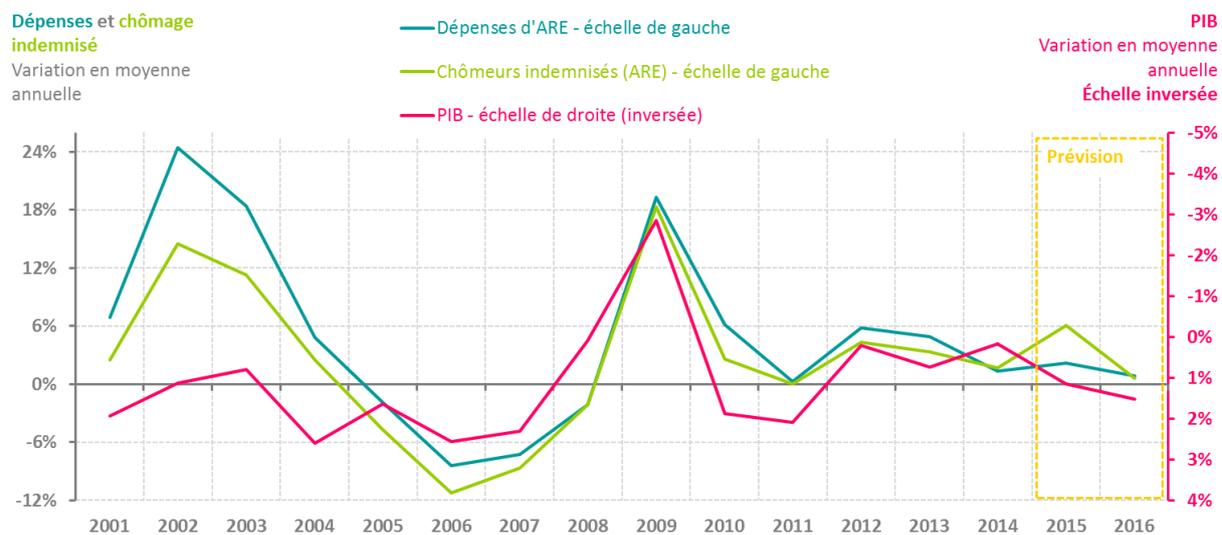
Ainsi, le chômage indemnisé (ARE) augmenterait de +6,0 % en moyenne annuelle sur 2015 puis serait quasiment stable sur 2016 (+0,6 %).

Sur 2015, l'évolution des **dépenses d'allocation** (ARE), fortement liée à celle du chômage indemnisé, serait réduite par les mesures de la convention appliquées pour certaines dès le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et pour d'autres à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014. En effet, le montant d'indemnisation baisserait en moyenne, du fait de l'abaissement du taux de remplacement brut<sup>7</sup> minimal de 57,4 % à 57 % et des nouvelles modalités de calcul liées aux droits rechargeables.

Au final, les dépenses d'allocation ARE progresseraient de +2,2 % sur 2015 et de +0,9 % sur 2016.

<sup>7</sup> Indemnisation brute par rapport au salaire de référence brut

**Graphique 4 - Prédiction de croissance, de chômage indemnisé et de dépenses d'allocation**



Sources : Insee, Pôle emploi, Unédic, prévisions Unédic  
Champ du chômage indemnisé en ARE : France entière, données cvs

**Tableau 1 - Principales évolutions économiques**

	<b>2014</b>	<b>2015</b> Prévision	<b>2016</b> Prévision
<b>Croissance, Prix, Emploi, Salaire, Chômage</b> <i>(évolution en moyenne annuelle)</i>			
<b>PIB</b>	<b>0,2%</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,5%</b>
Indice des prix à la consommation	0,5%	0,2%	1,1%
Emploi total	0,1%	0,3%	0,6%
<b>Emplois affiliés à l'Assurance chômage</b>	<b>-0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,8%</b>
Salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur concurrentiel	1,5%	1,5%	1,4%
Masse salariale dans le secteur concurrentiel	1,5%	1,7%	2,2%
<b>Chômeurs indemnisés Assurance chômage (ARE)</b>	<b>1,7%</b>	<b>6,0%</b>	<b>0,6%</b>
<b>Emploi, Chômage (niveau en fin de période CVS)</b>			
Emploi total	26 530 000	26 675 000	26 847 000
Emplois affiliés à l'Assurance chômage	16 409 000	16 496 000	16 655 000
Taux de chômage BIT	10,1%	10,0%	9,7%
DEFM A (demandeurs d'emploi en catégorie A)	3 501 000	3 563 000	3 512 000
DEFM catégories B, C	1 715 000	1 881 000	1 930 000
Dispensés de recherche d'emploi	31 000	7 000	1 000
DEFM catégories A, B, C + Dispensés de recherche d'emploi	5 247 000	5 451 000	5 444 000
Chômeurs indemnisés Assurance chômage (ARE)	2 418 400	2 477 400	2 476 700
<b>Emploi, Chômage (variation sur la période)</b>			
Emploi total	23 000	145 000	172 000
<b>Emplois affiliés à l'Assurance chômage</b>	<b>-48 000</b>	<b>87 000</b>	<b>159 000</b>
DEFM catégorie A	189 000	62 000	-51 000
DEFM catégories B, C	122 000	166 000	49 000
Dispensés de recherche d'emploi	-25 000	-24 000	-6 000
DEFM catégories A, B, C + Dispensés de recherche d'emploi	286 000	203 000	-7 000
<b>Chômeurs indemnisés Assurance chômage (ARE)</b>	<b>139 000</b>	<b>59 000</b>	<b>-1 000</b>

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Acoiss, prévisions Unédic

Champs :

*Emploi total, emploi affilié, chômage BIT et DEFM : France métropolitaine, données cvs*

*Chômage indemnisé en ARE : France entière, données cvs*

*SMPT et masse salariale : France entière, données cvs - Le champ est celui de l'Acoss, qui diffère légèrement de celui de l'Assurance chômage.*

## Situation financière de l'Assurance chômage

La prévision financière intègre les effets attendus de la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnel (CSP), appliquée à partir du 1<sup>er</sup> février 2015, ainsi que les effets du droit d'option entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2015. Les effets de ces nouvelles règles sont neutres en termes de variation de trésorerie.

La prévision financière pour 2016 est faite à réglementation constante, bien que la convention d'Assurance chômage du 14 mai 2014 arrive à échéance le 30 juin 2016.

Dans l'attente d'apprécier de possibles modifications dans le traitement des indus et des périodes non déclarées, il n'est retenu à ce stade dans la prévision aucun impact financier de la décision du Conseil d'Etat du 5 octobre 2015, relative à la Convention d'assurance chômage.

La variation de trésorerie de l'Assurance chômage pourrait présenter un déficit de -3,6 milliards d'euros en 2016, après -4,4 milliards d'euros en 2015.

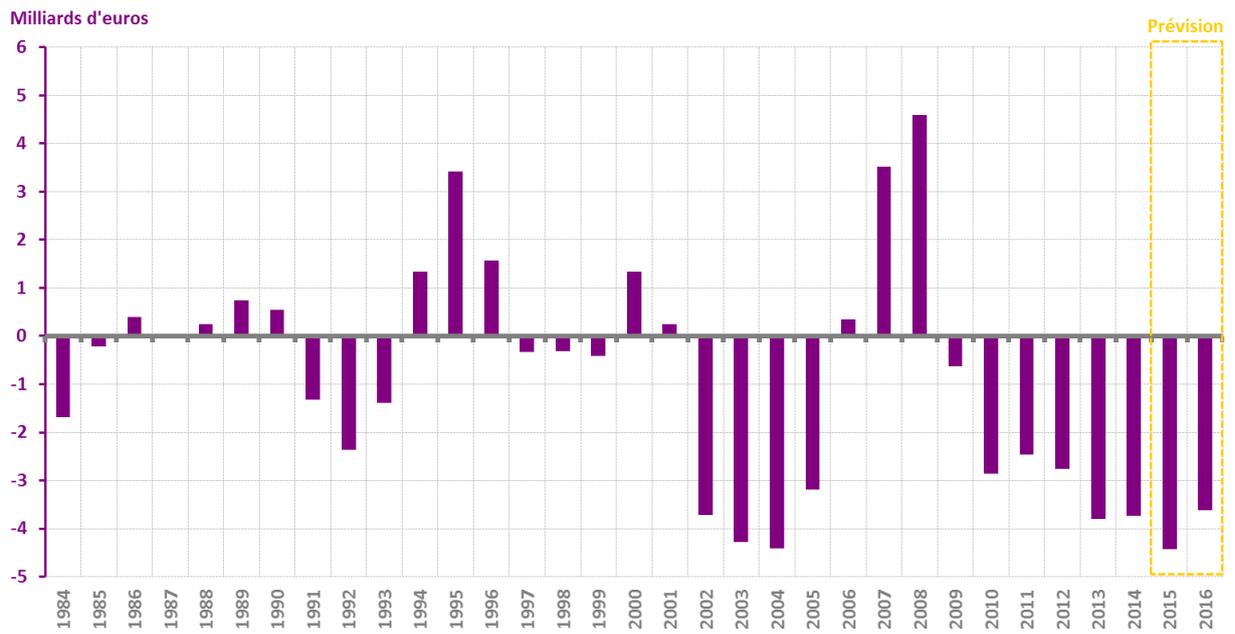
L'endettement net de l'Assurance chômage serait de -29,4 milliards d'euros fin 2016.

**Tableau 2** - Situation financière de l'Assurance chômage résumée

<i>En millions d'euros, au 31 décembre</i>	<b>2014</b>	<b>2015</b> Prévision	<b>2016</b> Prévision
<i>Contributions et autres recettes d'Assurance chômage</i>	33 774 (+1,7%)	34 199 (+1,3%)	34 879 (+2,0%)
<b>Total des recettes</b>	<b>33 936</b>	<b>34 219</b>	<b>34 889</b>
<i>Dépenses allocataires</i>	34 086 (+1,2%)	34 644 (+1,6%)	34 784 (+0,4%)
<b>Total des dépenses</b>	<b>37 746</b>	<b>38 591</b>	<b>38 659</b>
SOLDE = RECETTES - DÉPENSES	-3 810	-4 372	-3 770
Éléments exceptionnels	71	-55	150
Variation de trésorerie	-3 739	-4 427	-3 620
<b>Situation de l'endettement net bancaire</b>	<b>-21 327</b>	<b>-25 755</b>	<b>-29 375</b>

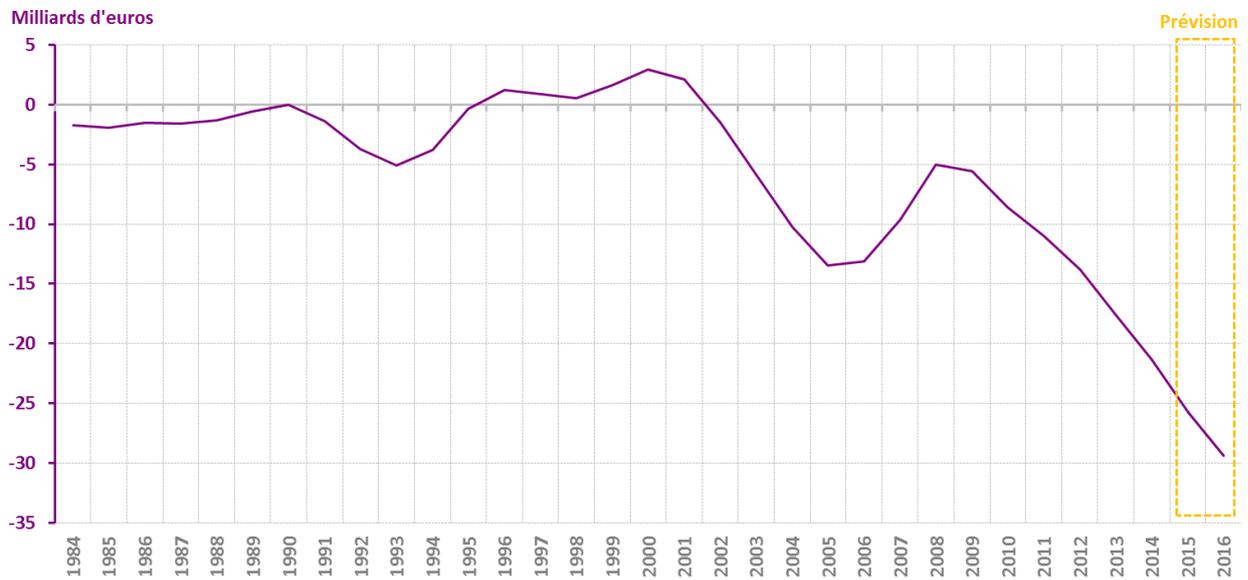
*Note* : 71 millions d'euros apparaissent en éléments exceptionnels en 2014, -55 millions d'euros en 2015 et 150 millions d'euros en 2016 aux titres de la variation du compte courant de Pôle Emploi et de cessions immobilières.

**Graphique 5 – Variation de trésorerie de l'Assurance chômage**



Source : Unédic, prévisions Unédic

**Graphique 6 – Situation financière de l'Assurance chômage au 31 décembre**



Source : Unédic, prévisions Unédic

**Tableau 3 - Situation financière de l'Assurance chômage détaillée**

En millions d'euros, au 31 décembre

	2014	2015 Prévision	2016 Prévision
<b>Contributions et autres recettes d'Assurance chômage</b>	<b>33 774</b>	<b>34 199</b>	<b>34 879</b>
Contributions	32 916	33 301	34 073
Conventions diverses, y compris UE	215	302	235
Participation entreprise CSP / CRP	644	596	571
<b>Autres produits</b>	<b>162</b>	<b>20</b>	<b>10</b>
<b>Total recettes</b>	<b>33 936</b>	<b>34 219</b>	<b>34 889</b>

<b>Dépenses allocataires</b>	<b>34 086</b>	<b>34 644</b>	<b>34 784</b>
<b>Allocations brutes</b>	<b>31 288</b>	<b>31 815</b>	<b>31 841</b>
ARE / AREF	30 125	30 830	31 068
CRP / CSP, y compris équivalents ARE	1 979	1 885	1 679
Indus, avances et acomptes	-819	-904	-911
Autres allocations (décès, ...)	4	5	5
<b>Aides</b>	<b>860</b>	<b>784</b>	<b>827</b>
Aides à la reprise et création d'entreprise	719	658	647
Autres aides (adr, aide fin de droit, ...)	141	125	180
<b>Prélèvements sociaux</b>	<b>-1 873</b>	<b>-1 893</b>	<b>-1 908</b>
Caisses de retraite complémentaire	-1 299	-1 330	-1 340
Sécurité sociale (CSG, CRDS, maladie)	-574	-564	-568
<b>Reversements et compléments</b>	<b>3 811</b>	<b>3 939</b>	<b>4 024</b>
Caisses de retraite complémentaire (dont précomptes)	3 238	3 364	3 445
Sécurité sociale (CSG, CRDS, maladie)	573	574	579
<b>Dépenses autres publics</b>	<b>3</b>	<b>180</b>	<b>90</b>
Activité partielle, allocation partielle de longue durée (APLD)	0	180	90
Autres	3	0	0
<b>Financement et frais de gestion opérateurs</b>	<b>3 289</b>	<b>3 337</b>	<b>3 391</b>
10% Pôle Emploi	3 187	3 242	3 301
Autres (accompagnement CSP, recouvrements)	102	94	90
<b>Frais de gestion et décaissements sur immobilisations</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>35</b>
<b>Intérêts sur emprunts</b>	<b>326</b>	<b>388</b>	<b>359</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>37 746</b>	<b>38 591</b>	<b>38 659</b>

<b>SOLDE = RECETTES - DÉPENSES</b>	<b>-3 810</b>	<b>-4 372</b>	<b>-3 770</b>
<b>Éléments exceptionnels</b>	<b>71</b>	<b>-55</b>	<b>150</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>-3 739</b>	<b>-4 427</b>	<b>-3 620</b>
<b>Situation de l'Endettement net bancaire</b>	<b>-21 327</b>	<b>-25 755</b>	<b>-29 375</b>

Note : 71 millions d'euros apparaissent en éléments exceptionnels en 2014, -55 millions d'euros en 2015 et 150 millions d'euros en 2016 aux titres de la variation du compte courant de Pôle Emploi et de cessions immobilières.